

FICHE DE POSTE

OPERATEUR AU SOL

Rattachement Hiérarchique	L'opérateur au sol est rattaché au Chef du pôle production
Profil Prérequis Formation	<ul style="list-style-type: none">• rigoureux,• précis• avoir l'esprit d'équipe• adaptable aux situations, il opère sur le réseau ferré national selon les besoins. <p>Formation assurée après évaluation des aptitudes physiques et aptitudes aux missions de sécurité.</p>
Missions principales	<p>L'opérateur au sol a en charge d'assurer l'ensemble des opérations au sol liées à l'arrivée, au relai et au départ d'un train ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure, ainsi que celles nécessaires à un remaniement ou à une desserte terminale dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>L'agent au sol peut également assurer la desserte de wagons c'est-à-dire leur acheminement du réseau ferré national au site d'un client.</p>
Missions spécifiques à la sécurité et à sa gestion	<p>Dans le cadre de ses missions au quotidien, l'opérateur au sol est responsable des missions de sécurité suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Former des convois selon les règles de composition• Inspecter les wagons afin de s'assurer de leur aptitude à circuler en toute sécurité• Organiser, exécuter et guider des manœuvres ferroviaires• Manœuvrer des installations ferroviaires, tracer et contrôler des itinéraires,• Réaliser le bulletin de composition et le bulletin de freinage des trains,• Réaliser l'essai de frein en relation avec le conducteur. <p>Il délivre un bulletin et un relevé de composition sur lesquels il a consigné ses observations. Il est également habilité à réaliser des visites techniques et une petite maintenance du matériel roulant.</p> <p>Il est titulaire des TES Suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• G : « Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI) », pour les trains autres que de voyageurs.• H : « Commander une manœuvre ».• I : « Utiliser des installations de sécurité simples ».• J : « Appliquer les règles de freinage et de composition des trains, ou des convois du gestionnaire d'infrastructure (GI) ».• K : « Réaliser un essai de frein ».• L : « Vérifier la conformité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure ». <p>Il est titulaire des TSAE :</p> <ul style="list-style-type: none">• OP2 : Mettre en place la signalisation arrière des trains,

	<ul style="list-style-type: none">• OP3 : Vérifier la présence de l'Attestation de Mise en Ordre de Route (AMOR) pour un véhicule travaux titulaire d'un agrément de circulation.
Délégations	